

## Lancement de six chaires au Conservatoire national des arts et métiers

Attachée à la tradition pionnière de l'établissement pour la transmission des savoirs et des compétences, l'Assemblée des chaires du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) s'est réunie mercredi 21 octobre dernier. À cette occasion, elle s'est prononcée, à une très large majorité, pour la création ou le renouvellement de six chaires.

L'Assemblée des chaires du Cnam, créée par décret en date du 31 octobre 2019, présidée par le professeur Marc Himbert, a pour mission d'accompagner la direction du Cnam en ce qui concerne la politique de création des chaires de l'établissement. Cinq chaires prioritaires vont ainsi prochainement voir le jour.

Trois d'entre elles sont nouvellement créées :

**Chaire Hydrogène** : elle illustrera la volonté du Cnam d'être un acteur de la transition énergétique tout en organisant un lien entre les entreprises et les territoires. Cette nouvelle chaire s'inscrit également dans la dynamique du plan de relance et sera localisée en région (Rapporteur : Stéphane Lefebvre, adjoint de l'administrateur général en charge de la recherche).

**Chaire Éducation artistique et culturelle** : elle accompagnera la création de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC). Cette future structure, intégrée au Cnam et installée à Guingamp sera inaugurée officiellement à la rentrée 2021. Cette initiative répond à la volonté du président de la République de renforcer la formation et la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle. (Rapporteur : Olivier Faron, administrateur général du Cnam).

**Chaire « Laïcité »** : fruit d'un long travail de réflexion en lien avec le Conseil des sages de la laïcité, avec lequel un séminaire « République, École, Laïcité » est organisé au Cnam, cette chaire aura pour ambition de répondre à la demande croissante d'explicitation et de transmission des principes de la laïcité. A dominante en droit, cette chaire aura pour objet d'appuyer les différentes politiques mises en œuvre dans les secteurs de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement supérieur, de la Politique de la Ville et de la Santé. (Rapporteur : Thibaut Duchêne, adjoint de l'administrateur général en charge de la stratégie et du développement).

Deux chaires sont renouvelées :

**Chaire Économie industrielle** : créée en 1819 avec comme premier titulaire Jean-Baptiste Say, elle sera le bras armé du Cnam pour mener les formations et les recherches liées à la réindustrialisation du pays. Elle s'inscrira dans le développement de l'opération Au cœur des territoires (Rapporteur : Laurent Cappelletti, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Comptabilité et contrôle de gestion).

**Chaire Calcul scientifique** : fidèle à l'esprit d'excellence du Cnam, elle coordonnera en particulier la recherche et la formation pour les métiers du Big Data (Rapporteur : Jean-François Zagury, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Bioinformatique).

Une sixième chaire sera programmée dans l'année 2021 concernant la transition professionnelle. Elle aura notamment vocation à créer des partenariats avec les régions pour accompagner les bassins d'emploi, répondre aux enjeux de la révolution des compétences et lutter contre les fractures territoriales en matière de formation.

Ces chaires seront présentées au prochain Conseil d'administration du Cnam pour avis conforme.

Avec cette feuille de route autour de ces six chaires, le Cnam est fidèle à sa mission de formation universelle pour tous et sur tous les territoires. Plus que jamais le conservatoire s'inscrit dans l'héritage de son fondateur, l'Abbé Grégoire : partager l'intelligence française et répondre aux enjeux de notre société.

[Téléchargez le communiqué de presse | Lancement de six chaires au Cnam](#)





**27 octobre 2020**

## Contact presse



**Amélie Zanetti**

01 53 01 82 77

06 33 59 34 18